

BAREME D'HONORAIRES

Vente

Prix de vente	Honoraires
Inférieur à 70 000€	10% TTC
Entre 70 001€ et 140 000€	7000€ forfaitaire
Entre 140 001€ et 500 000€	5% TTC
Supérieur à 500 001€	4% TTC

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Location

	Honoraires TTC à la charge du bailleur	Honoraires TTC à la charge du locataire
Locaux d'habitations nu ou meublés (soumis à la loi du 6 juillet 1989) en zone tendue	Un mois de loyer charges comprises	8€/m ² TTC pour visite, constitution du dossier locataire, rédaction du bail 3€/m ² TTC pour état des lieux)
Locaux de droit commun	7,5% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 150€ forfaitaire pour rédaction de bail	7,5% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 150€ forfaitaire pour rédaction de bail
Locaux commerciaux	15% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 750€ forfaitaire pour rédaction de bail	15% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 750€ forfaitaire pour rédaction de bail
Locaux professionnels	10% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 400€ forfaitaire pour rédaction de bail	10% loyer annuel net pour négociation 150€ forfaitaire pour état des lieux 400€ forfaitaire pour rédaction de bail
Autres locaux (garage, entrepôt...)	150€ forfaitaire	150€ forfaitaire

Gestion

Honoraires TTC : 7,1% sur les encaissements

MAJ 15 décembre 2020.